



Enseignement
Catholique
Gironde

Le 02/04/2020 : IMPORTANT

**A l'attention des enseignants inscrits au mouvement de l'emploi du 2nd degré
CAE académie de Bordeaux.**

Copie : membres de la CAE + chefs d'établissements du 2nd degré de l'académie de Bordeaux

Madame, monsieur,

Les postes sont publiés. Vous pouvez désormais candidater sur chacun d'entre eux, sur le site proposé par les services de l'Enseignement catholique et sur le site du rectorat.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 20 avril 2020 (minuit).

Il ne sera plus possible de postuler sur des postes au mouvement à l'issue de cette date. Tous les vœux formulés sur le site de l'Enseignement catholique doivent absolument avoir été formulés de la même façon sur le site du rectorat. **Seuls les vœux présents sur ces deux sites auront une possibilité d'aboutir.**

Comme pour une recherche d'emploi classique, vous devez prendre contact avec les établissements au sein desquels vous souhaitez postuler, avec les éléments susceptibles d'agrémenter votre candidature (CV, lettre de motivation, ...).

Pour le site de la CAE de Bordeaux : <https://mouvement-aquitaine.fr/>, vous pouvez vous rendre sur l'espace "Gestion des vœux", effectuer une recherche sur les postes souhaités et choisir d'y postuler.

Vous pouvez ensuite classer vos vœux par ordre de préférence, grâce à la page dédiée.

Pour formuler vos vœux auprès du rectorat de Bordeaux, veuillez vous rendre sur le lien suivant : [Cliquez ici pour accéder au site du Mouvement de l'emploi du rectorat](#). Sur ce site, les enseignant-e-s du premier degré devront se déclarer comme venant d'une autre académie, leur NUMEN n'étant pas reconnu par le site comme un NUMEN d'enseignant-e de second degré.

N'hésitez pas à contacter les services de la Commission académique de l'emploi en cas de question et pour toute difficulté technique.

Bien cordialement,

Le secrétariat de la CAE
05 57 93 18 18 (16)